

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 4 (1896)
Heft: 5

Rubrik: Petite chronique et bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

par la ville a ce sujet, il se soumet mais demande prudemment un an pour chercher et produire ses titres).

1453. — Bamp de 3 sols a qui ne nettoiera la rue devant sa maison, le samedi, il est defendu de pousser les immondices sur le terrain de son voisin.

(Le marché se tenait le samedi a l'exception des jours de grande fête, il avait alors lieu le vendredi).

1461. — Le Chapitre demande au Conseil du bois de chêne et autres pour monter la grosse cloche au clocher de la grande église.

1481. — Benoît de Montferand Evêque de Lausanne fait défense de porter dans Lausanne, armes comme épées bâtons etc et d'aller de nuit sans chandelle depuis les 8 heures en sus par le cimetière de St Laurent sous le bamp de 60 sols.

1491. — Acte de l'élection faite par les chanoines de l'église-cathédrale de Lausanne de Reverend François de Colombier, chanoine dudit Lausanne pour successeur de feu Reverend Benoît de Montferrand au siège episcopal de Lausanne. (Ce choix ne fut pas ratifié, le Saint-Siège nomma Aymon de Montfalçon).

1492. — Lettre du Reverend Seigneur Aymond de Montfalçon évêque de Lausanne a l'Empereur Frederic pour le prier de l'excuser sur ce qu'il ne va pas lui rendre ses devoirs, disant que les sujets de son église ont souffert de grandes calamités par la guerre; ce qui lui ôte les moyens d'en faire la dépense. Et cependant lui fait reconnaissance de ses devoirs qu'il lui rendra dès qu'il pourra.

CHARLES VUILLERMET.

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

Généalogies et chroniques de famille¹, par Jean Grellet, président de la Société suisse d'héraldique. — Quiconque a eu l'occasion de faire des recherches dans un domaine de la science qu'il n'avait pas encore exploré s'est rendu compte du temps que l'on peut perdre faute d'une méthode éprouvée, d'un guide expérimenté. Aussi la brochure publiée par

¹ Neuchâtel, Soc. neuchâteloise d'imprimerie, 1895.

l'infatigable président de la Société suisse d'héraldique sera-t-elle bien accueillie de tous les chercheurs.

« La curiosité que l'on éprouve à l'égard des générations passées est inhérente à la nature humaine »... L'histoire d'un pays en retraçant ses origines, ses crises, ses progrès, explique le développement de ses institutions et fait comprendre son état actuel. Il n'en est pas autrement des individus qui sont les unités dont se compose la patrie... Toutes les manifestations de la vie d'autrefois sont attachantes, aussi est-il absurde de dire qu'une famille qui n'a pas de parchemins ne saurait donner matière à une chronique intéressante... Les questions d'atavisme méritent au plus haut degré d'attirer l'attention du moraliste, et moralistes nous le sommes tous un peu... Des recherches sur le passé d'une famille nous semblent donc pleinement se justifier en dehors de toute question de vanité. Si, du reste, elle voulait se mettre de la partie, elle éprouverait de rudes déconvenues, car il n'est famille qui n'ait eu ses brebis galeuses dont il faut bien faire mention; une chronique de famille n'aura de valeur que si elle est absolument sincère et ne farde aucunement la vérité..... Nous pourrions encore relever les services que le généalogiste rend à l'historien en rectifiant les dates, rétablissant des faits et surtout en sauvant de la destruction certains documents. »

Ces quelques citations suffisent à indiquer à quel point de vue s'est placé M. Grellet et comment il prouve la légitimité de recherches que d'aucuns qualifient de futiles et où d'autres ne voient que la manifestation de prétentions aristocratiques; quant à entrer dans des détails sur la méthode proposée, nous ne saurions le faire: ce serait marcher sur les brisées de l'auteur, tandis qu'en abrégeant nous courrions le risque d'être obscur. Disons seulement quel est le plan suivi. Après avoir énuméré les principales *sources* à consulter, M. Grellet indique la manière de s'en servir, c'est ce qu'il appelle la *mise en œuvre*; de là il passe à la manière de rédiger les *chroniques* et de dresser les *tableaux et arbres généalogiques* ainsi que les *tableaux de quartiers*.

A. K.

— Le comité pour la **restauration de la tour de l'Ale (l'Halle)**, à Lausanne, vient enfin d'obtenir gain de cause. Le Conseil communal a décidé, à une forte majorité, l'acquisition d'immeubles dont la démolition dégagera la tour. A cette

occasion, le comité publie une ravissante petite brochure contenant plusieurs planches dues au crayon de MM. Chs Vuillermet et Th. van Muyden. Elles sont accompagnées de notes descriptives de M. A. Næf et d'une notice historique par M. A. de Molin. Nous extrayons de ce charmant opuscule une de ses pages intéressantes.

« Avant d'aborder la description et l'examen de la Tour de l'Ale, il sera bon peut-être de rappeler rapidement sa position et son importance relative dans l'ensemble des fortifications de Lausanne au Moyen-Age.

» Toute la science, la stratégie et l'architecture militaires du Moyen-Age ne furent qu'un legs des Romains. Les règles générales de cette science se conservèrent sans modifications essentielles jusqu'à la révolution complète que devait leur faire subir l'emploi régulier des armes à feu. Cette révolution a lieu pendant le cours du XV^e siècle, plus ou moins tôt, et accompagnée de tâtonnements plus ou moins longs, suivant les contrées. La conséquence la plus importante de l'état de choses primitif fut que les moyens d'attaque et de défense, les engins et les armes, restant à peu près semblables pendant des siècles, il en fut de même des dispositions et des formes générales de l'architecture militaire.

» Les défenses des villes, des forteresses et des châteaux consistaient en une ou plusieurs enceintes, presque toujours protégées par un fossé, naturel ou artificiel, et d'ordinaire renforcées de tours, de distance en distance. A l'intérieur se trouvait un point particulièrement fortifié, citadelle, château ou donjon, commandant l'ensemble et, si possible, absolument indépendant. Les tours, semi-circulaires ou rectangulaires, suivant les époques et les contrées, avaient pour mission essentielle de combiner une défense latérale avec la défense de front et de protéger ainsi les courtines intermédiaires ; suivant une règle, donnée déjà par Vitruve, elles devaient en effet être assez rapprochées l'une de l'autre pour pouvoir croiser leurs feux.

» La tour, au Moyen-Age, est un exemple frappant de la lutte individuelle, corps à corps, telle qu'elle se pratiquait à cette époque ; tout en faisant partie d'un ensemble, elle doit pouvoir se transformer en fort d'arrêt isolé et nécessiter un petit siège en règle.

» Inutile de dire que les précautions prises dans la disposition des tours ordinaires sont encore plus soigneusement

observées pour les tours d'angle ; elles sont plus fortes, plus élevées ou plus massives. Enfin les points particulièrement faibles, ceux qui devaient former l'objectif immédiat de l'assaillant, sont renforcés d'ouvrages avancés ; cette remarque nous amène à la Tour de l'Ale.

» Cette tour se trouvait absolument en dehors de l'enceinte de la ville de Lausanne, du côté occidental. Le plan de Buttet, levé au XVII^e siècle et publié par M. Ch. Vuillermet, nous montre sa position à l'angle nord-ouest des fortifications du faubourg de St-Laurent. Les remparts, en partie masqués par les maisons d'habitation, se distinguent encore facilement ; ils viennent s'adosser à la Tour circulaire, tout contre les pieds droits de sa porte, placée à ce qu'il semble à plusieurs mètres au-dessus du niveau extérieur. A cette époque, les anciens fossés n'existent déjà plus ; ils ont été remplacés par des jardins et des espaces vagues, qui en ont conservé la direction générale.

» La Tour fut-elle de tout temps reliée aux remparts du faubourg ? — Je ne saurais le dire encore, mais ce qui semble très probable, c'est que, le cas échéant, elle devait pouvoir se transformer en un fort d'arrêt isolé, destiné à protéger l'accès occidental de la ville et la porte de St-Laurent. Dans sa charmante description de l'enceinte du vieux Lausanne, M. Th. van Muyden a non seulement partagé mon opinion, mais a ajouté que du côté oriental de la ville, la Tour de Martheray remplissait le même office et dans les mêmes conditions ; c'étaient des forts détachés aux points critiques. La disposition défavorable du terrain, à l'ouest et à l'est de la ville, avait nécessité en ces endroits une augmentation de défense ; de ces postes d'observation élevés, il était possible d'échanger des signaux avec les autres tours de l'enceinte et de combiner la défense en cas de siège. »

— Nous signalons à nos lecteurs la publication d'un ouvrage de M. E.-D. Turrian, peintre, sur les **temples nationaux du canton de Vaud**. Cette publication réunira, sous forme de dessins à la plume, tous les temples nationaux du canton, c'est-à-dire plus de 270 églises et chapelles, dessinées d'après nature.

